

Outil Web-SIG ^{nos} territoires

Charte routière des Ardennes

*Collecte des données
sur le département*

**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
ARDENNES

Version
16/01/18

TERRES d'**a**VENIR





Sommaire

- Objectif _____ p 2
- Accès à la carte _____ p 3
- Naviguer dans la carte _____ p 4
 - Localiser 1 commune _____ p 5
 - Afficher des couches _____ p 6
- Consulter les données _____ p 7
- Saisir et renseigner un point _____ p 8 - 9
- Si besoin de modifier un point _____ p 10

Charte routière

Phase d'étude secteur Est



➤ **Objectif :**

- Saisir les informations à collecter pour l'étude à partir du Web-SIG « Nos Territoires » :
 - localiser les données sur carte
 - renseigner le questionnaire correspondant

➤ **Utilisateurs :**

- Accès à la carte donné au **grand public** via le site internet de la Chambre d'Agriculture des Ardennes

-> <http://www.ardennes.chambre-agriculture.fr/territoires-et-actions-collectives/actions-sur-les-territoires/partageons-mieux-la-route/>

Accéder à l'outil **Nos territoires**

⇒ -1- **Depuis le site internet de la CA08**
www.ardennes.chambre-agriculture.fr

RUBRIQUE :

TERRITOIRES ET ACTIONS COLLECTIVES

Onglets :

ACTIONS SUR LES TERRITOIRES

> Partageons mieux la route !

Participez au recensement des points difficiles !

En tant qu'usager de la route, vous êtes un expert de la circulation sur le département. Nous vous proposons de partager votre expérience et de nous faire part des difficultés que vous rencontrez ou que vous avez constatées. Pour cela, accédez à l'application « Nos territoires » [1] pour localiser précisément cette difficulté, puis répondre à un questionnaire en ligne. Il nous permettra de la caractériser.

↪ cliquer sur le lien

A droite ou en bas de page

⇒ -2- **S'identifier**

Utilisateur et Mot de passe = **cr08**

puis valider connexion

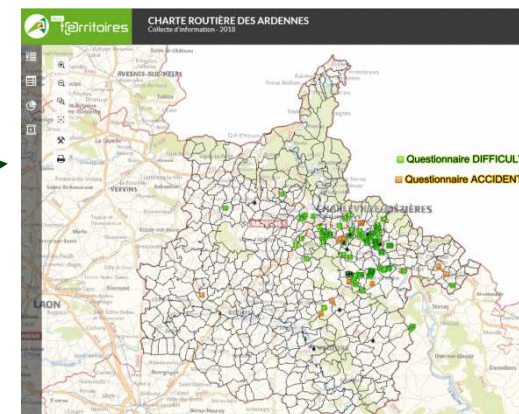
IDENTIFICATION

Utilisateur cr08

Mot de passe

Connexion

[Mot de passe oublié ?](#)



Lors de la première ouverture de la carte, il est nécessaire de **désactiver le blocage des pop-ups** du navigateur Web pour que les fenêtres (ex: fiche d'info) puissent s'ouvrir.

Naviguer dans la carte



La carte s'ouvre automatiquement avec un cadrage centré sur le département des Ardennes

⇒ **Se déplacer** dans la carte avec la souris
(Cliquer, maintenir appuyer et déplacer)

⇒ **Zoomer et dézoomer :**

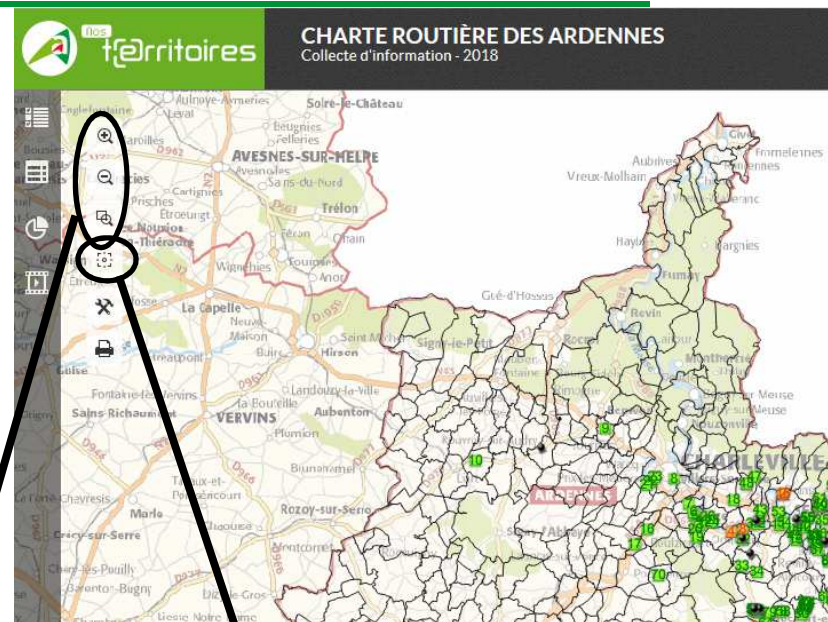
- avec les outils



- ou le zoom rectangle



Possibilité d'utiliser également la molette de la souris



⇒ Pour revenir au cadrage initial



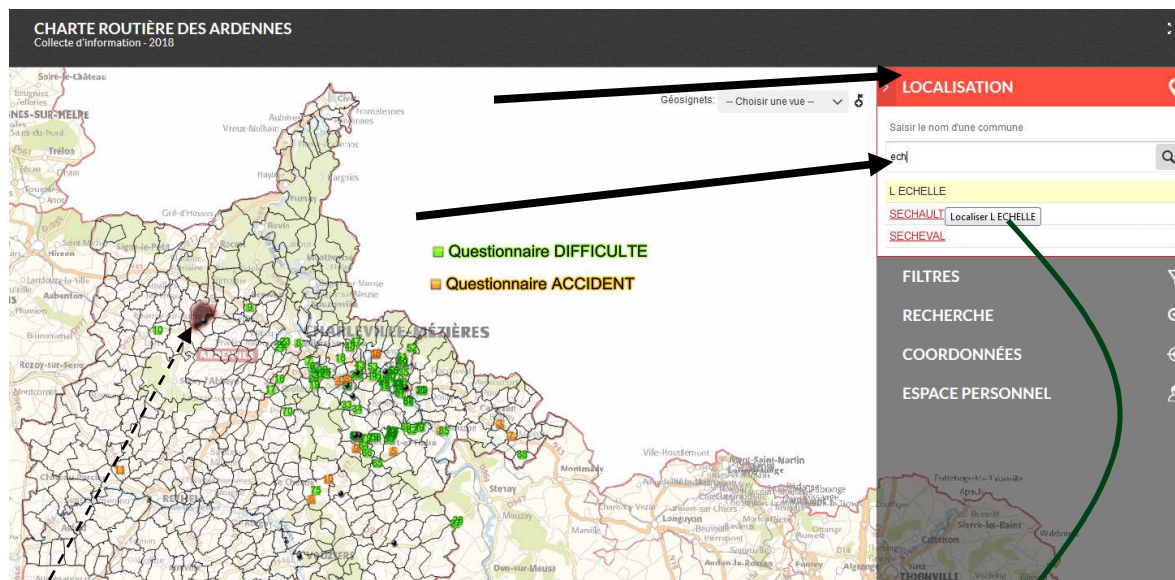
Localiser une commune



⇒ Ouvrir l'outil
en haut à droite de l'écran

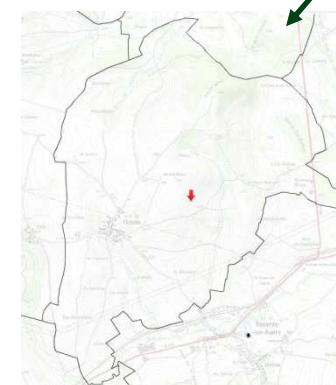


⇒ Taper le nom
de la commune
*Minimum 3 caractères
puis clic sur la loupe*

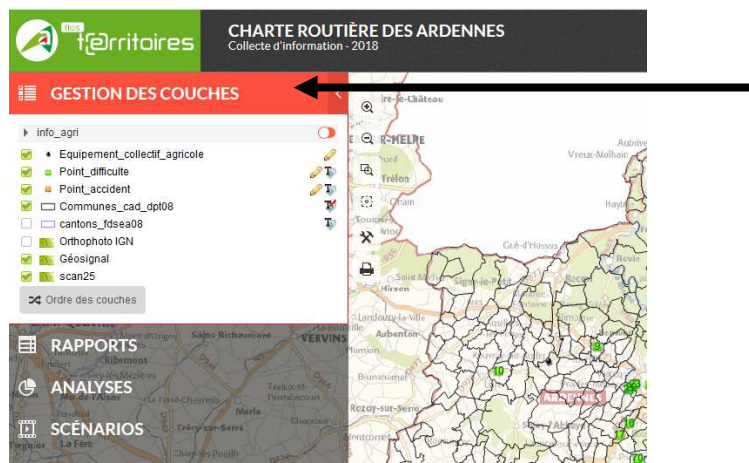


-> Au survol du nom dans la
liste, la commune se colore
en rouge

-> Au clic sur le nom, la vue zoom sur cette commune



Affichage des couches

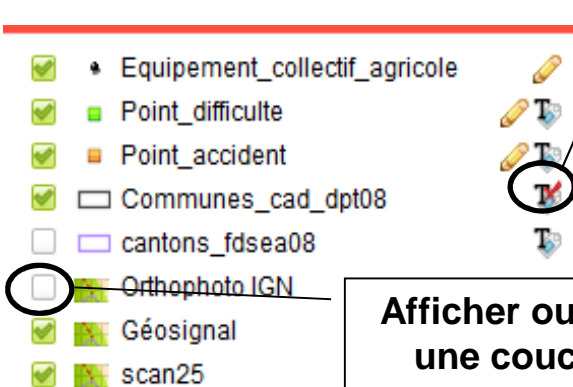


⇒ Ouvrir l'outil
en haut à gauche de l'écran



A l'ouverture de la carte, toutes les couches sont visibles sauf l'Orthophoto.

Rq : Le scan ne s'affiche qu'à partir d'un certain niveau de zoom (échelle < 1/30000^{ème})



Afficher ou non les étiquettes

-> Pour afficher le nom des communes, activer les étiquettes de la couche

Afficher ou non une couche

-> Pour visualiser les photos aériennes, cocher la couche « Orthophoto IGN »



Pour une bonne visibilité, décocher la couche Géosignal

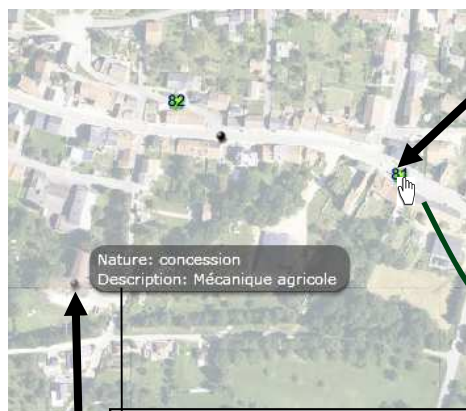


Rq : Patientez, l'affichage des fonds (scan et ortho) prend un peu plus de temps

Consulter les données



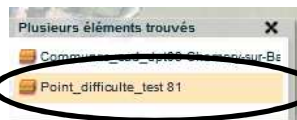
N'oublier pas de désactiver le blocage des pop-ups de votre navigateur Web !



Info-bulle
information restreinte
lors du survol d'un point

⇒ Le clic sur un élément de la carte ouvre sa fiche d'information

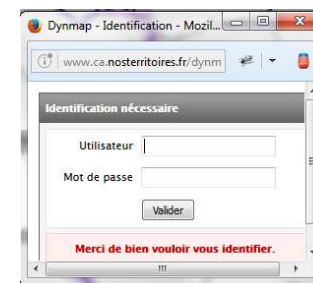
si plusieurs couches consultables, choisir la couche



⇒ Le survol d'un élément affiche son info-bulle



Après un certain temps d'inactivité (1/2h), vous serez automatiquement déconnecté. Il vous faudra à nouveau vous identifier



Saisie d'un point




Avant de saisir un nouveau point, **vérifier si il n'existe pas déjà !**


Ex : Point accident sur le pont de Mouzon

Modifier une couche

⇒ **1-** Se placer à l'endroit voulu, à une échelle adéquate permettant une localisation précise.

⇒ **2-** Clic sur  de la couche à modifier *Point_accident* (cela ouvre la palette d'outils)

⇒ **3-** Sélectionner l'outil  (il devient rouge) et cliquer à l'endroit où créer le point (la fiche détaillée du point s'ouvre automatiquement)

⇒ **4-** Enregistrer  pour voir le n°référence du point (n°demandé dans le questionnaire) et la fiche se ferme.

Rq : Pour créer un autre point accident, re-sélectionner l'outil (suivre étapes 3 et 4)



Pour créer un point d'une autre couche

Ex : Point_difficulte ou equipement

Fermer la palette S.I.G de la couche précédente

et ouvrir celle de la couche à modifier (suivre étapes 2,3,4)



Renseigner un point



⇒ Pour un point **Equipement_collectif_agricole**




Il faut compléter la fiche détaillée du point

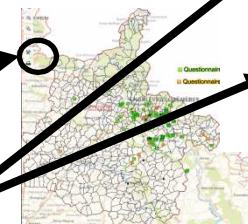
- ☞ Nature : choisir dans la liste déroulante
- ☞ Description : Préciser le nom si possible
- ☞ Remarque de saisie, à compléter le cas échéant

Enregistrer  avant de fermer la fiche

⇒ Pour un point **Difficile** ou **Accident**

Il faut compléter le questionnaire correspondant

- ☞ Revenir à la vue d'origine 
- ☞ Sélectionner le questionnaire (clic sur  ou )



 Questionnaire **DIFFICULTE**

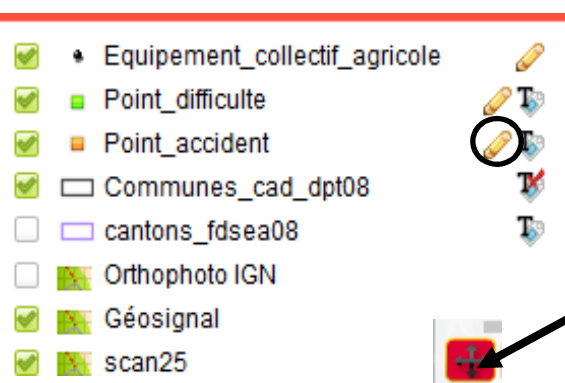
 Questionnaire **ACCIDENT**


- ☞ Reporter le n° de référence du point à la 1^{ère} question puis continuer à répondre pour décrire le point considéré.


Modifier un point

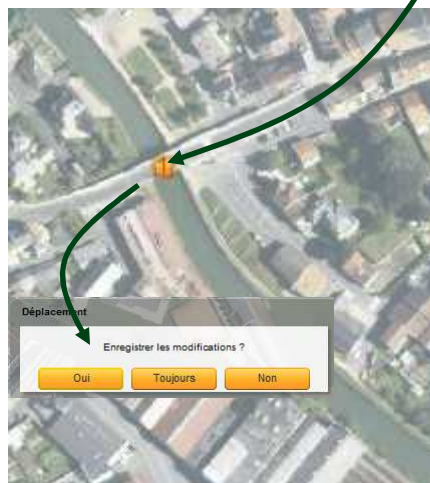


Lors de la saisie d'un point, il est possible de **déplacer** le point créé




⇒ Sélectionner l'outil  (il devient rouge) cliquer –déplacer le point puis clic sur OUI pour valider la modification ou NON pour annuler)


 Ne modifiez que les points que vous venez de créer.



En cas d'erreur, possibilité de **supprimer** le point créé

⇒ Sélectionner l'outil  (il devient rouge) puis cliquer sur le point à supprimer et confirmer (Oui) ou annuler (Non)

Rq : Désélectionner de suite l'outil  en re cliquant dessus pour éviter toute suppression involontaire.

 **Ne supprimez un point que si vous venez de le créer et que vous n'avez pas encore rempli de questionnaire**

Sinon signaler toute remarque de localisation d'un autre point dans sa fiche détaillée sous « Remarque de saisie »

TERRES d'AVENIR



Rédaction : CA08
(I. MAUCUIT)

Version
16/01/18